

## Un bilan 2021 positif et une année d'activité intense

## RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 MARS 2022

**Le Dr Sonya Goudjil, trésorière et le Dr Hanna Ballout, secrétaire générale, nous présentent les grandes lignes de cette Assemblée Générale.**



**Sonya GOUDJIL :** Tout d'abord, je voudrais revenir sur le mot d'introduction du Président. Le Dr Quentin Mary a remercié tous les membres pour leur travail de « pompier » en ces temps de pandémie et de guerre mais aussi pour le travail d'« architecte » qui commence à être ré-

alisé à la SSMG avec l'émergence d'un nouveau mode de pensée et de fonctionnement. Sans oublier le souci de la SSMG de représenter la diversité de la médecine générale à travers une offre de formations de qualité, adaptée aux besoins et une représentation à tous les niveaux, local, régional, fédéral ou international.

#### Quels sont les points clés de cette AG 2021 menée par la nouvelle gouvernance ?

**Sonya GOUDJIL :** En qualité de trésorière, je voudrais souligner le fait que nous avons terminé l'année avec un bilan financier positif. C'est une bonne surprise car notre budget prévisionnel était négatif. La nouvelle gouvernance a mis en place de nouvelles règles de gestion qui ont montré leur efficacité.

#### Comment s'annonce l'année 2022 financièrement ?

**Sonya GOUDJIL :** Notre budget prévisionnel 2022 est légèrement négatif car il est très prudent et n'a intégré que les rentrées que nous sommes sûrs d'obtenir : cotisations, subsides signés, etc.

#### Et du côté des activités en 2021 ?

**Sonya GOUDJIL :** Malgré la pandémie, nous avons eu une année d'activité intense avec 393 formations regroupant 11268 participant-e-s. Les formules en distanciel nous ont permis de poursuivre notre activité. Quand les conditions sanitaires le permettaient, nous avons adopté une formule hybride (distanciel + présentiel).

En 2021, nous avons réalisé 10 nouveaux e-learning et Digital Learning suivis par 599 participants. Ceux des années précédentes, toujours accessibles via notre site, ont recruté 2030 participant-e-s.

#### Et au niveau des membres de la SSMG ?

**Sonya GOUDJIL :** En 2021, nous comptons 3362 membres, avec une forte proportion de jeunes médecins et de femmes : 42% des membres ont entre 25 et 34 ans et 57% sont des femmes. Nous remercions tous nos membres pour leur soutien financier et en particulier les 157 membres Gold dont la cotisation majorée permet le financement de notre recherche scientifique indépendante.

Les cotisations en 2023 sont indexées :

Catégories	Montant 2023
Standard	380 €
Gold	580 €
Jeune MG	130 €
Assitant-e / Étudiant-e MG	Gratuit
Retraité-e	55 €
MG conjoint-e d'un membre	190 €
Méd. conseil / du travail	190 €

#### Quels changements ont eu lieu au niveau des administrateurs ?

**Hanna BALLOUT :** Le Conseil d'administration s'est fortement rajeuni. Il assure une parité et un maximum de diversité. Nous sommes très fiers d'être les premiers dans le paysage de la médecine francophone à y parvenir de manière spontanée. L'arrivée de jeunes cadres soutenus par des cadres plus anciens assure un maximum de durabilité et pérennise l'esprit et les valeurs fondatrices de la SSMG. À noter que l'AG a nommé un nouvel administrateur, le Dr Juan Fernandez, qui représente les médecins du sud de la province de Namur. Le Dr Aurore Girard reprend la direction du Pôle Recherche à la suite du Dr Jacques Vanderstraeten qui a été chaudement remercié.



#### Concrètement, comment mettez-vous en place le nouveau mode de fonctionnement annoncé par le Président ?

**Hanna BALLOUT :** Au sein d'un CDR 2.0, nous veillerons à adopter un mode de vie plus durable, plus respectueux des équilibres entre clinique, mandats SSMG et temps privé ainsi que du travail des coordinatrices. Dans ce cadre, nous avons défini des projets et des perspectives.

Les 6 thématiques de travail du CDR 2.0 :

**ENSEIGNEMENT - COMMUNICATION - MENTORAT - RECHERCHE - CELLULES - INNOVATIONS & STRATÉGIES**

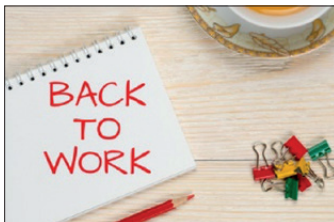
#### Une dernière information ?

**Hanna BALLOUT :** Nous avons aussi présenté les nouveaux statuts dans le cadre de la réforme du Code des ASBL et Sociétés. Ce point fera l'objet d'une Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle nos membres seront prochainement conviés.

Mireille Roillet

## Retour sur la Grande Journée TRIO

### UNE GJ AXÉE SUR LE BURN-OUT & LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



**Le 26 mars dernier a eu lieu la Grande Journée «TRIO», organisée par la cellule santé et bien-être au travail de la SSMG. Le Dr Yves Nyssen, responsable de cette**

**cellule, revient sur les différentes interventions qui ont jalonné cette demi-journée de formation.**

**Le burn-out est un grand sujet d'actualité.**

**Que retenir des présentations traitant de ce sujet ?**

**Yves NYSSSEN :** Les deux présentations qui ont ouvert le bal lors de cette Grande Journée nous ont permis d'aborder concrètement la prise en charge du burn-out. Elles se complétaient parfaitement, avec d'un côté M<sup>me</sup> Anne Burlet qui a expliqué le fonctionnement de la Clinique du Stress et du Travail (CITES) située à Liège, et de l'autre sa collègue M<sup>me</sup> Anne Dumbruch qui a évoqué la « souffrance au travail » de son point de vue de psychologue. En effet, le terme de burn-out a tendance à être utilisé pour qualifier des situations très diverses. Or, c'est un phénomène particulier qui ne peut être identifié que par une bonne écoute empreinte d'empathie. Sa prise en charge nécessite un travail en réseau des différents professionnels impliqués. C'est d'ailleurs l'approche de la Clinique du Stress et du Travail qui rassemble psychologues, kinés, sophrologues et médecins pour mieux accompagner l'individu en souffrance. Le suivi est personnalisé, évolutif, et se fait en concertation avec le MG qui est souvent la personne qui réfère le patient au centre.

**On a annoncé la création d'un « coordinateur du retour au travail ». Quel sera l'impact de ce nouvel intervenant pour les MG ?**

**Yves NYSSSEN :** Le ministre Frank Vandenbroucke a présenté brièvement les objectifs de cette réforme dans une vidéo. Il insiste sur la nécessité de mieux intégrer les personnes ayant des problèmes de santé dans la société civile en leur permettant, quand c'est possible, de reprendre le travail, si besoin au moyen d'adaptations. Selon lui, c'est donc dans le cabinet du MG que commence véritablement le trajet du retour au travail (RAT). La Directrice générale du Service Indemnités de l'INAMI, M<sup>me</sup> Clara Arbesu, a détaillé le nouveau cadre réglementaire de la réinsertion socioprofessionnelle des personnes reconnues en incapacité de travail. Le maître-mot est de valoriser les capacités restantes de la personne. Le coordinateur RAT, travaillant au sein des mutualités, a pour mission d'accompagner et de soutenir la personne

concernée, avec son accord et en concertation avec le médecin-conseil.

Ces nouveaux intervenants doivent obligatoirement réussir la formation en *disability management*, dont M. Théo Brunois de l'INAMI nous a expliqué les principaux points. Ensuite, nous avons écouté les témoignages de deux acteurs de terrain, M<sup>me</sup> Sottiaux (psychologue) et M. De Letter (ergothérapeute) qui travaillent à la Mutualité Chrétienne sur la réadaptation professionnelle. Ils nous ont soumis deux cas d'étude, l'un d'un patient souffrant d'un trouble mental, l'autre d'un trouble musculo-squelettique, deux exemples très parlants puisque ce sont les deux causes principales des incapacités de longue durée. Cela a donné lieu à de riches échanges sur notre expérience de MG et la variété des problèmes rencontrés. Une conclusion importante de cette seconde partie est qu'il fallait plus que jamais donner de la place à la prévention de ces maux.

**Comment le sujet des risques psychosociaux et de leur prévention a-t-il été abordé en dernière partie de cette GJ ?**

**Yves NYSSSEN :** D'abord nous avons évoqué le rôle du conseiller en prévention avec M<sup>me</sup> Valérie Castagna qui occupe cette fonction chez Attentia. Elle est revenue sur la définition des risques psychosociaux qui comprennent aussi bien les dommages physiques que psychiques auxquels peut être exposée une personne dans son environnement de travail. Ces risques touchent 5 composantes du travail sur lesquelles l'employeur a une influence par son (in-)action. Un des écueils pour le MG dans son diagnostic est de ne pas enfermer le patient dans une position de victime et freiner la recherche de solution.

**Quelle conséquence a eu l'essor du télétravail sur les risques psychosociaux ?**

**Yves NYSSSEN :** Le Pr Valérie Flohimont (UNamur) a partagé les chiffres d'études réalisées en Belgique et en Europe. Les données sont inquiétantes et montrent l'impact des problèmes de santé mentale non seulement sur l'individu et son employeur, mais pour la société entière. En outre, le recours massif au télétravail en a révélé les inconvénients davantage que les bénéfices : la dernière enquête santé mentale réalisée par Sciensano en janvier 2022 a montré une hausse des indicateurs, troubles anxieux et dépressifs, particulièrement chez les femmes de 18 à 29 ans. La campagne fédérale « [je me sens bien au travail](#) » prend donc tout son sens dans ce contexte inédit.

Pour en savoir plus et retrouver les présentations de la Grande Journée 2022, rendez-vous à l'adresse : <https://www.ssmg.be/gj-trio/>

Carine Morin

## GROUPES OUVERTS

## MANIFESTATIONS SSMG 2022



Programmes et inscriptions : [www.ssmg.be](http://www.ssmg.be), rubrique « agenda »  
ou via nos newsletters hebdomadaires

samedi 24 et dimanche 25 septembre

### Entretiens de la SSMG – 1<sup>er</sup> WE

organisés par le pôle Enseignement

samedi 1<sup>er</sup> octobre

### Grande Journée

organisée par la commission de Charleroi

samedi 8 octobre

### Grande Journée

organisée par la commission du Luxembourg

samedi 15 et dimanche 16 octobre

### Entretiens de la SSMG – 2<sup>e</sup> WE

organisés par le pôle Enseignement

samedi 19 novembre

### Grande Journée

organisée par la commission de Namur

## HEURES D'OUVERTURE DE LA SSMG

Du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures, sans interruption

rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles

Tél. : 02 533 09 80

La coordination est assurée par 8 personnes :  
Thérèse Delobeaue, Dominique Dieng, Danielle Edorh, Cristina Garcia,  
Julie Marchal, Carine Morin, Mireille Roillet et Joëlle Walmagh

## RÉPONSES AU PRÉTEST !

Réponses prétest p. 6 : 1. Faux • 2. Faux • 3. Vrai